Image not found or type unknown

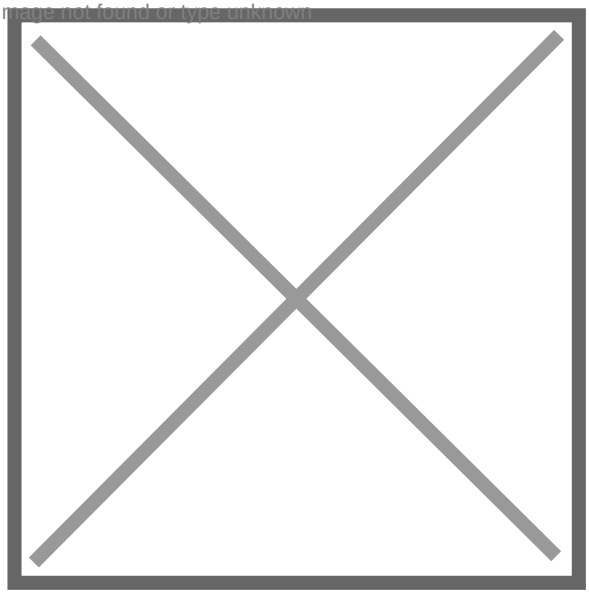

Probleme de restitution de caution

Par **rudysilver_old**, le **14/11/2007** à **13:39**

bonjour, j'ai quitté l appartement que je louais par l'intermédiaire d'une agence immobilière le 05 juillet 2007.J'aurais du récupérer ma caution au plus tard en septembre mais a ce jour je n'ai toujours rien reçu.Lorsque je contacte l'agence celle ci me réponds que le proprietaire ne leur a toujours pas versé les fonds donc elle ne peut me rendre de l'argent qu elle ne possede pas.Je précise que je ne posséde ni l'état des lieux d'entrée ni celui de sortie de l'appartement, l'agence les ayants gardés. Mais celui de sortie que j'ai signée en présence de la personne de l'agence était ok.Que puis je faire pour pouvoir récupérer ma caution sachant que je posséde uniquement les coordonnées de l'agence.En effet sur mon bail ne figure que le nom du propriétaire et il est indiqué qu il est représenté par son mandataire l'agence.Vers qui dois je me retourner puisque l'agence dis ne pouvoir rien faire.Merci d'avance pour votre réponse.Je présice également que l'appartement n'a pas été reloué est d'aprés l'agence se serait la raison pour laquelle je n'ai toujours pas reçu mon chéque.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés